

“ Ils témoignent ”



Développer un accueil de qualité pour les enfants dont les parents travaillent en horaires atypiques.

« Grâce aux fonds européens, nous avons pu accueillir aussi bien en collectif qu'en accueil familial des enfants 24 h sur 24h et 7 jours sur 7 de façon très souple. Les familles en situation de monoparentalité sont particulièrement concernées »

Brigitte Fabregat,
Directrice de l'association Adages

Redoubler d'efforts pour vaincre le paludisme

« Cette aide est fondamentale. Il est certain que sans cette aide, ABX ne se serait pas lancé dans ce projet ».

Jacquie BERTHE
InnoMaD
Directeur scientifique de Sanofi-Aventis



L'innovation au service du vin

«Le soutien de l'Europe a été décisif, puisqu'il a fourni près de 40 % du budget recherche/développement des porteurs industriels (Neotic, ICV, Ondalys et Vivelys). C'est essentiel, car les entreprises partie prenante dans Vinnotec sont des PME qui n'ont que quatre ou cinq ans d'existence. Sans cette aide, je ne suis pas sûre qu'elles y seraient allées».

Alexia GOBRECHT
Coordinatrice de projet au CEMAGREF



Vous voulez monter un dossier ?

Sur www.languedoc-roussillon.eu vous pouvez :

★ Savoir si votre projet est éligible

★ Identifier votre interlocuteur

★ Accéder aux principales informations utiles sur les aides européennes, télécharger votre dossier de candidature



Préfecture de la région Languedoc-Roussillon
Place des martyrs de la Résistance
34062 Montpellier Cedex 2

Tél : 04 67 61 60 80

www.languedoc-roussillon.pref.gouv.fr

Région Languedoc-Roussillon
201, avenue de la Pompi gnane
34064 Montpellier Cedex 2

Tél : 04 67 22 63 92

www.laregion.fr

www.languedoc-roussillon.eu



Une subvention de l'Europe,

Pourquoi pas vous ?

800 millions d'Euros pour vos projets en 2007 - 2013

www.languedoc-roussillon.eu



À vos projets !

Pour la période 2007 – 2013, plus de 800 M€ de subventions sont là pour financer vos projets.

Ces aides sont attribuées en priorité aux **projets innovants et porteurs d'avenir**, qui contribuent à améliorer la compétitivité et l'attractivité.

A vous de jouer !

Le saviez-vous ?

Pour chaque euro investi par l'Europe dans un projet, près de 4 euros sont mobilisés par l'Etat et les collectivités locales du Languedoc-Roussillon.

Vous pouvez bénéficier d'une aide européenne

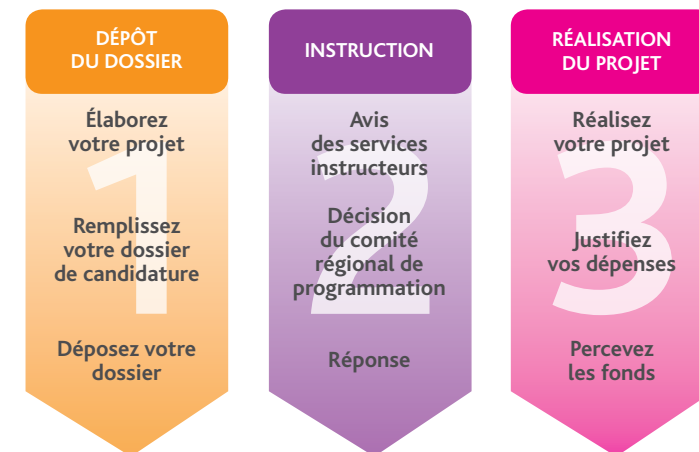
Si vous êtes :

- ★ Une entreprise ou un groupement d'entreprises,
- ★ Un établissement d'enseignement supérieur ou un groupement d'établissements,
- ★ Un organisme de recherche ou un groupement de laboratoires,
- ★ Un pôle de compétitivité, un Pôle Régional d'Inno-*v*ation et de Développement Économique Solidaire (PRIDES),
- ★ Une collectivité territoriale ou un établissement public,
- ★ Une chambre consulaire,
- ★ Un organisme professionnel,
- ★ Une association.

Si votre projet s'inscrit dans au moins un des 8 thèmes prioritaires suivants :

- ★ Innovation et transfert de technologies
- ★ Accessibilité du territoire
- ★ Environnement et prévention des risques
- ★ Emploi / Formation
- ★ Cohésion sociale
- ★ Modernisation des exploitations agricoles et des entreprises agroalimentaires
- ★ Équilibre des territoires
- ★ Pêche et conchyliculture

Les 3 étapes de votre dossier



C'EST QUOI UN BON PROJET ?

- * Il s'inscrit dans au moins un des 8 thèmes prioritaires
- * Il met l'accent sur l'innovation, le transfert de technologie, le développement durable, la création d'emplois, l'égalité des chances entre les hommes et les femmes et la lutte contre les discriminations
- * Il bénéficie d'autres financements provenant de collectivités, de l'Etat ou d'investisseurs privés
- * Il fait l'objet d'un montage et d'un suivi rigoureux